

Ecole publique Jean de La Fontaine  
33410 CADILLAC

DATE : 24 06 2023

Horaire : 18h00

Inspection  
Education Nationale  
SUD ENTRE DEUX MERS

Téléphone :  
05 57 57 35 38

Mél :  
ce.0333384z@ac-  
bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet  
33410 CADILLAC

| Nom                       | Fonction                                  | Présent (e) | Excusé (e) |
|---------------------------|-------------------------------------------|-------------|------------|
| M. SACHER                 | Inspecteur de l'Education Nationale       |             | X          |
| M. DORE                   | Maire                                     | X           |            |
| Mme LAULAN                | 1ère adjointe                             | X           |            |
| Mme. DUMEAU               | Adjoint aux affaires scolaires            |             | X          |
| Mme SOLIGON               | Service des écoles, restauration scolaire | X           |            |
| M. DENECHAUD              | Directeur adjoint ALE/ALP pôle EST        |             | X          |
| Mme VIMENEY               | Mairie de Omet                            | X           |            |
| Mme HINNEWINKEL           | Mairie de Donzac                          | X           |            |
| Mme FORET                 | Mairie de Gabarnac                        |             | X          |
| Mme DUPART                | Mairie de Monprimblanc                    |             | X          |
| Mme DETCHESSAHAR          | Mairie de Laroque                         |             | X          |
| Mme SANFOURCHE            | Représentant parents d'élèves             | X           |            |
| Mme COUTO MORENO MARTINEZ | Représentant parents d'élèves             | X           |            |
| M. COUTO MORENO MARTINEZ  | Représentant parents d'élèves             |             | X          |
| M.GASSIOT                 | Représentant parents d'élèves             |             | X          |
| Mme CHERRIERE BERNADET    | Représentant parents d'élèves             | X           |            |
| Mme BRISSET               | Représentant parents d'élèves             | X           |            |
| Mme LESTAGE               | Représentant parents d'élèves             |             | X          |
| Mme DE FILIPPO            | Représentant parents d'élèves             |             | X          |
| Mme BERTONI               | Représentant parents d'élèves             | X           |            |
| Mme DEISS                 | Représentant parents d'élèves             | X           |            |
| Mme GENEVEE               | Représentant parents d'élèves             |             | X          |
| Mme GIACOMELLI            | Représentant parents d'élèves             | X           |            |
| M. EL AMRANI              | Représentant parents d'élèves             | X           |            |
| Mme DURDOS                | Enseignante                               | X           |            |
| Mme RONDA                 | Enseignante                               | X           |            |
| Mme BARDOU                | Enseignant                                |             | X          |
| Mme DUPUCH                | Enseignante                               |             | X          |
| Mme QUESNOT               | Enseignante                               |             | X          |
| Mme NASSIET               | Enseignante                               |             | X          |
| Mme HOUDEBINE             | Enseignante                               | X           |            |
| Mme MINET                 | Enseignante                               | X           |            |
| Mme OSSARD                | Enseignante                               | X           |            |
| Mme FRIGERIO              | Enseignante                               |             | X          |
| Mme DIAS                  | Enseignante                               |             | X          |
| Mme MOREL                 | Enseignante                               |             | X          |
| Mme RICHER                | Maîtresse spécialisée RASED               |             | X          |
| Mme DESTRUHAUT            | Maîtresse spécialisée RASED               | X           |            |
| Mme BRUGEROLLE            | Psychologue scolaire RASED                |             | X          |
| Mme BOULIN                | AESH                                      |             | X          |
| Mme CARDINAL MAHIEU       | AESH                                      |             | X          |
| Mme MOSSION               | Directrice                                | X           |            |

## 1. Parcours de l'élève

### a) Bilan des actions d'aide mises en place

⇒ Plusieurs dispositifs sont proposés sur l'école : PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), RASED, APC (activités pédagogiques complémentaires)

- PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative : pour aider les enfants rencontrant des difficultés ponctuelles d'apprentissage à maîtriser des compétences essentiellement en math et en français. Les évaluations permettent de détecter ces difficultés. Le PPRE peut être interrompu ou prolongé selon les résultats.

En fin de CM2, il est possible de faire des PPRE passerelle pour aider les élèves en difficulté au collège. Cela permet de communiquer les difficultés de l'élève et d'assurer la continuité des aides mises en place. C'est un document très important pour appuyer des dossiers d'orientation après le CM2.

Actuellement, il y a au moins 4 PPRE par classe, jusqu'à 8 dans certaines classes.

Il existe des PPRE passerelle du CM2 à la 6<sup>e</sup> pour communiquer les difficultés des élèves, pour assurer la continuité des aides mises en place.

- APC : Activité Pédagogique Complémentaire : il s'agit d'une remédiation au cas par cas pour retravailler des difficultés repérées chez certains élèves. Les APC ont lieu les mardis et jeudis midi.  
Sur ce 3<sup>ème</sup> trimestre ont été travaillées maths / fluence / bibliothèque / théâtre
- RASED : réseau d'aide complet :
  - une psychologue
  - une enseignante spécialisée à dominante pédagogique qui a pour objectif de prévenir et repérer les difficultés et d'aider les élèves à maîtriser des méthodes de travail
  - une enseignante spécialisée à dominante rééducative dont le travail est de faire évoluer le rapport des élèves aux exigences scolaires.

Il intervient soit en coéducation au sein de la classe soit en prise en charge individuelle.

Il y a eu 19 demandes cette année mais beaucoup plus d'élèves ont été touchés par le dispositif. Les enseignantes du dispositif ont travaillé dans les classes, en co-intervention (4 classes concernées). Elles interviennent quand il y a une persistance des difficultés.

La psychologue scolaire fait des bilans de compétences, gratuits, pour aider les élèves au plus près de leurs besoins.

#### **b) Bilan sur les progrès et réussites des élèves, assiduité scolaire**

- L'équipe enseignante a participé au Plan Français mis en place par l'équipe de circonscription, sous l'égide de l'Education Nationale. Le cycle 1 a travaillé sur le lexique et les cycles 2-3 sur l'orthographe et la production d'écrits. La formation doit permettre d'accéder à une expertise encore plus pointue de la discipline.
- Les LSU seront disponibles au plus tard le 05 juillet et le cahier de réussites maternelle sera donné au plus tard le vendredi 28 juin. Il devra être retourné avant les vacances.  
L'accès au LSU est permanent, même après la fin de la scolarité en élémentaire. On peut également signer le LSU en ligne, pour éviter d'imprimer les documents.
- Assiduité : nous avons signalé les absences récurrentes d'une fratrie mais qui est suivie par un travailleur social. Toutes les absences doivent être signalées par mail ou par téléphone (malgré les difficultés de communication liées aux équipements de l'école).

#### **c) Bilan des actions inter-cycle**

- CEC (Conseil-Ecole-Collège) :  
Permet de créer une liaison, une cohérence et une connaissance des pratiques avec le collège. Le Cycle 3 comprend désormais la 6<sup>e</sup>. Le CEC permet de travailler sur des progressions communes entre le CM et la 6<sup>ème</sup>, de voir ce qui est compliqué en 6<sup>e</sup> pour nos élèves et agir en amont pour les aider.  
Le CEC permet une harmonisation lors de conseils de cycle 3 pour affiner les infos transmises pour préparer au mieux la rentrée. (Comportement, PAI, élèves qui nécessitent une attention particulière...).
- Commission 6<sup>ème</sup> :  
Il y aura également une réunion avec les professeurs de collège pour parler des élèves et faire les répartitions des classes. Il s'agit également de commissions pour réfléchir aux élèves à profil particulier, pour les aider à passer le cap du collège. Cela permet de réfléchir aux aménagements à mettre en place, notamment pour les élèves avec des profils particuliers (PPRE, PAP, PAI).

- Liaison GS-CP :  
tout au long de l'année pour les élèves de GS qui étaient dans la classe de GS-CE1 et fin d'année pour les autres GS. On demande une trousse aux GS pour donner l'habitude aux élèves de gérer leurs affaires personnelles. Les élèves de GS-CE1 ont accès quotidien aux méthodes de travail. Les élèves de PS-MS-GS se rendent en classe de CP, ils ont en fin d'année une trousse pour connaître la gestion du matériel. Les élèves de GS vont en récréation chez les élémentaires l'après-midi, les deux dernières semaines afin de faciliter le passage à l'élémentaire.
- Matinée d'accueil des futurs PS : les lundis 03, 10, 17 juin, entre 8h30 et 10h, les familles ont pu visiter et se familiariser avec le fonctionnement des deux classes de maternelle.
- Rentrée échelonnée : lundi 02, mardi 03, jeudi 05 et vendredi 06 septembre => accueil soit de 8h30 à 10h soit de 10h30 à 12h00. lundi 09/09, classe normalement. Les élèves de MS et de GS rentrent le lundi 02 septembre avec une journée complète.

## 2. Projets et vie de l'école

### a) Projets pédagogiques

- Cycle 3 : EAC et Pyrénées

Le séjour s'est très bien passé. C'était un projet de longue haleine. Le projet s'est auto-financé (participation des familles et de la mairie pour le transport). C'était un séjour enrichissant au niveau pédagogique mais aussi du vivre ensemble. Les enfants étaient ravis. L'APE a beaucoup aidé à mener des actions, ce qui a permis de rassembler de l'argent.

**Projet « Au fil de l'eau »** : ils ont fait un projet de concert illustré. Ils ont pu créer un court-métrage avec leurs propres images et une bande son qu'ils ont composée eux-mêmes. Les enfants et les enseignants étaient très satisfaits.

- Cycle 2 : Balizac et EAC

Les enfants ont beaucoup aimé la chasse au trésor qui avait lieu en forêt.

**Projet « Au fil de l'eau » sur le cinéma** : Ils ont bénéficié d'une séance de projection de 4 courts-métrages, technique du stop-motion et visite des machines. Les élèves ont même entrepris avec Mme Nassiet et Mme Houdebine la création d'un stop-motion. Quelqu'un du projet au fil de l'eau est intervenu auprès de la classe pour les aider à mettre en voix le projet.

- Cycle 1 : sortie en forêt à Saucats

La météo n'étant pas favorable, il y a eu des changements jusqu'au dernier moment. LES PS-MS se sont rendus en forêt avec différentes animations.

Les GS-CP-CE1 ont bénéficié d'une animation autour des fossiles. Ce n'était pas ce qui était prévu initialement puisque les élèves devaient travailler sur l'eau.

### b) Actions du périscolaire

## 3. Fonctionnement de l'école

### a) Bilan des exercices de sécurité, PPMS

Exercice incendie le 08 avril au matin de façon inopinée => RAS

Exercice PPMS risques majeurs le mardi 09 avril au matin avec scénario tempête => RAS

Tout s'est très bien passé, les élèves et les enseignants savent comment réagir. Tout le monde reconnaît les différentes alarmes.

### b) Bilan financier de la coopérative

Le bilan de cette année s'élève à 6000€. Le gros projet du voyage scolaire n'a pas impacté le budget puisqu'il a été presque entièrement auto-financé. Le budget fourni par l'APE a été partagé entre les différentes classes pour aider aux sorties et financer une partie du matériel pédagogique.

### c) Elections des représentants des parents d'élèves

- ❖ Les élections des représentants des parents d'élèves sont effectuées **au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire**, c'est à dire avant les vacances de la Toussaint. Les dates sont précisées chaque année par une note de service.

- ❖ Une commission électorale est constituée au mois de septembre pour faire appliquer les préconisations de la DSDEN. Elle est composée : du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale pour édicter les normes de ces élections.
- ❖ Une réunion d'informations est proposée chaque année aux parents qui souhaiteraient s'engager en tant que parent délégué. On attendra la rentrée pour choisir une date pour se retrouver et préparer les élections.

#### **d) Programme pHARe**

L'ensemble de l'équipe enseignante participera au programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école). Les élèves de l'élémentaire ont participé à la journée internationale de lutte contre le harcèlement le jeudi 09 novembre et ont été sensibilisés à cette situation. Un protocole en cas d'harcèlement est mis en place au niveau national (présence du numéro national sur l'affichage, côté élémentaire) :

1. Détection de la situation de harcèlement avec entretien de la victime en suivant un questionnaire national, mise en place de dispositions immédiates de protection, les parents sont prévenus et sont reçus en entretien, l'en est informé ainsi que l'équipe ressource de la circonscription (qui peut aider à mener le questionnaire)
2. puis dans un 2ème temps, mise en place de la procédure pour analyser et traiter la situation
3. et enfin, résolution, sanctions et actions menées auprès de l'ensemble des élèves et des personnels)

Plans de formation découpés sur 3 années (français, maths, pHARe). C'est pour cette raison que d'autres écoles y ont déjà participé. Nous y participons l'année prochaine.

### **4. Organisation de la rentrée 2024**

#### **a) Effectifs prévisionnels**

L'effectif à la rentrée sera de 172 élèves. Actuellement, il y a 192 élèves. L'écart est creusé comme chaque année entre les départs des CM2 non compensés par les inscriptions de PS. 32 élèves de CM2 entrent en 6<sup>ème</sup> pour 15 inscriptions de PS. Il n'y aura pas d'inscription de TPS à la rentrée prochaine.

#### **b) Structure de l'école**

- Nous avons 2 postes vacants (dont le remplacement a été assuré par Mme Bardou et Mme Ossard sur l'année scolaire)
- Arrivée de Mme Linarès et M.Whitead

Au niveau des répartitions, nous envisageons :

- PS-MS
- PS-MS-GS
- MS-GS
- CP
- 2 CE1-CE2
- 2 CM1-CM2

### **5. Mairie**

Dans les autres municipalités, on constate cette même baisse de la natalité. Les gens se rapprochent de leur lieu de travail (Bordeaux). Par conséquent, il y a également des départs.

### **6. Questions des parents**

*\*En fin d'année 2023, nous avons rempli un questionnaire yoga. Qu'est devenu ce projet ? Savez-vous si cela sera mis en place dans l'année scolaire ?*

-> Au niveau de l'école, nous avons rempli en début d'année 2024 un projet NEFLE (Notre Ecole, Faisons La Ensemble) mais l'éducation nationale a suspendu les budgets. Il y avait une commission qui nécessitait l'établissement d'un dossier avec de nombreux documents. Ce dossier avait été transmis à l'inspecteur. Il n'y avait pas de budget, donc le projet avait été mis de côté. L'école a été relancée la semaine dernière mais il y a peu de chance que le projet soit validé. Il faudra le refaire pour l'année scolaire prochaine.

\* Des caméras ont été installées aux abords de l'école. Par qui ? Pourquoi ? Ne faut-il pas mettre des panneaux pour informer ?

-> Cadillac a été précurseur en matière de vidéo protection. La vidéo protection c'est un enregistrement qui n'est utilisé qu'en cas de réquisition du juge. Sans réquisition spécifique, les vidéos sont effacées au bout de 21 jours.

Il y a eu plusieurs départs de feu, des dégradations, dans l'école. Il était donc opportun de mettre en place des caméras. Cadillac est sous vidéo protection. L'information est donnée aux 4 entrées de la ville selon la réglementation en vigueur.

\* La structure est toujours fermée alors que les travaux avaient été annoncés. Quand cette dernière va-t-elle être réparée ?

-> Au départ, il y avait un problème sur le sol d'accueil. Il a été refait à hauteur de 7000€. Dans un second temps, l'entreprise qui est intervenue a réalisé que le poteau et le filet devaient être remplacés pour des raisons de sécurité.

\* Les photos rigolote et classique de 2 classes ont été affichées le midi de la date de remise des bons de commande. Pourquoi ne pas avoir imprimé une simple copie même en noir et blanc pour que les parents puissent choisir ? De plus, le prix des photos de cette année ont paru à beaucoup de parents très élevés. Sera-t-il possible d'avoir des prix plus abordables pour tous l'année prochaine ?

-> Les photos n'ont pas été affichées plus tôt tout simplement parce que nous ne les avons pas. Dès que le photographe les a envoyées, elles ont été affichées.

-> Nous avons changé de photographes pour avoir une meilleure qualité et d'autres prestations. Le studio proposait des prix avantageux pour les fratries. Les pochettes étaient intéressantes. Les prix appliqués sont ceux des autres écoles dont ils s'occupent. Nous réfléchirons pour l'an prochain à essayer de faire évoluer les prix.

\* La classe GS/CE1 a été compliquée que cela soit pour les parents ou les enfants bien que bénéfique pour les apprentissages. En effet, les enfants de CE1 se retrouvent isolés de leurs camarades des classes CE1/CE2 (dessins côté maternelle pour la grande lessive, idem pour les photos, pas de pyjama à Noël, pas de sortie commune avec les autres CE1) Serait-il possible d'éviter de faire des classes de niveau avec autant d'écart pour éviter toutes différences entre enfants de même niveau ?

-> Les élèves de CE1 ont participé toute l'année aux récréations, au sport, à la discipline questionner le monde et à l'activité piscine avec les autres CE1. Ils mangent également avec eux tous les midis. Nous ne formons qu'un seul groupe scolaire, les salles sont utilisées au mieux en fonction des répartitions. Dans certaines écoles, certaines classes se retrouvent isolées de l'autre côté de la rue.

-> pour les photos de classe, comme il n'y a que 8 CE1 dans la classe et 14GS, il a été décidé qu'elles seraient affichées sous le préau de la maternelle. Cependant le tableau d'affichage côté élémentaire ne permet pas d'y mettre les 18 photos de classe de l'école. Nous utilisons également le tableau d'affichage des parents délégués.

-> pour la journée « pyjama », cela a été proposé aux élèves de CM. Les GS-CE1 ont eu la possibilité de venir avec un pull de Noël au lieu du pyjama.

-> des sorties communes ont eu lieu : piscine, cinéma, randonnée

La répartition est un choix pédagogique, réfléchi et discuté en équipe. Elle dépend des effectifs de chaque niveau.

Nous devrions avoir un nouveau tableau d'affichage fourni par la mairie.

\* Pourquoi les élèves de cycle 3 (ceux qui n'avaient pas débuté le cycle vélo en 2022/2023) n'ont-ils pas commencé le bloc 123 ? En interrogeant la mairie, les parents ont eu comme retour "Le savoir rouler à vélo n'a pas été mis en place, mais les séances piscine oui car c'était la première année que l'école de Cadillac était bénéficiaire."

Lors du CE de juin 2023, il était noté: Pour l'année prochaine, intervention de « génération vélo » ou de l'USEP-UFOLEP pour terminer le bloc 3 des élèves qui ont participé cette année et pour commencer les blocs 123 pour au moins une autre classe. Et lors de ce même CE, les séances de natation étaient validées ?

-> Les CM1-CM2 ont réalisé tout le parcours.

L'organisme la « génération vélo » est en difficulté, ils avaient besoin de soutien mais ce projet ne va peut-être pas pouvoir perdurer.

Les parents ne comprennent pas cette réponse car le conseil d'école de l'année précédente avait prévu de conserver le « savoir rouler » en plus de la piscine.

Le 3<sup>e</sup> bloc a coûté 600€ pour les classes de CM1-CM2 (une partie seulement a pu passer le bloc 3).

\* Le savoir rouler à vélo sera-t-il remis en place? Si oui, pour quelles classes?

-> L'association USEP se termine cette année, par manque de moyens humains.

\* Les enfants de l'école auront-ils piscine l'année prochaine? Si oui quelles classes?

-> Ce sont les élèves de CP et de CM2 qui iront à la piscine au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Cette année le cycle piscine a été une franche réussite. Les élèves ont progressé, ils ont gagné en confiance. Une partie des élèves a passé le « pass nautique ».

\* A quoi ont servi nos versements faits à la coopérative scolaire en début d'année?

-> Achat de matériel de classe et participation aux sorties pour limiter le coût des familles.

\* Nous avons eu vent du changement de fonctionnement pour l'accueil périscolaire. La mairie reprendrait la gestion des ressources humaines pour ce temps. Les enfants sont dans l'ensemble très contents de ce temps d'accueil. Qu'est ce qui a motivé cette décision ? Qu'avez vous prévu de mettre en place? Les horaires resteront-ils les mêmes ? Quel sera le tarif? Les personnes embauchées auront-elles les mêmes compétences et/ou diplôme que les animateurs actuels ?.

-> Il y a eu fusion de l'ACDC. Le périscolaire était assuré par les communes. La CAF a souhaité qu'il y ait une harmonisation dans les différentes communes. Seules 4 écoles bénéficiaient du service commun (Cadillac, Béguey, Loupiac et Sainte Croix du Mont). Les communes ont dû reprendre à leur charge et à leur organisation propre le service périscolaire. Ce seront les mêmes horaires (7h10 le matin / 18h30 le soir). En revanche, les enfants seront inscrits pour la matinée ou la soirée (il n'y aura pas d'inscription à la demi-heure). Il y aura 2 adultes matin et soir dont 1 qui aura les qualifications Bafa ou CAP petite enfance. Le matériel sera récupéré par la mairie. Le tarif sera au prix coûtant. Il faudra s'inscrire, comme à la cantine. La commission scolaire doit se pencher sur la question. Les informations seront transmises ultérieurement. Il n'y aura pas de personnes embauchées pour ces temps là. Ce seront les personnels existants qui rempliront ces missions.

Les parents sont plus intéressés par un tarif à la demi-heure.

Le centre de loisirs sera toujours géré par l'ACDC.

\* Certains parents trouvent que les repas ne sont pas assez consistants, trop de repas végétarien et végétalien (dans d'autres communes où se trouve le même service de restauration, il n'y a qu'un repas végétarien par semaine.... pourquoi pas à Cadillac). Sur certains repas il n'y a pas assez de nourritures (les enfants ne peuvent pas se resservir). Prévoit-on de garder le même service de restauration les prochaines années ?

Cette année le prestataire a changé. C'est un contrat de 3 ans, voire 4 quand cela fonctionne bien.

Il y a eu des problèmes de quantité car la société s'en tient au grammage.

La mairie a proposé de supprimer les repas végétaliens. Comme seule une minorité de parents semble réfractaire, il a été décidé, en accord avec l'APE, de les conserver pour l'instant.

Effectifs actuels au restaurant scolaire :

25 PS / 39 MS-GS

45 CP-CE1 / 60 CE2-CM1-CM2

\* Serait-il possible d'avoir des transmissions des incidents ou problèmes qui peuvent avoir lieu pendant la pause méridienne (chute, bobos...)?

-> Réflexion autour d'un outil de communication pause méridienne / enseignants

Le personnel prévient les parents en cas de blessure sérieuse, les enseignants lorsque c'est moins important. Il y a un cahier dans lequel les blessures sont consignées. Le personnel fait en sorte d'être réactif. En cas de problème, ne pas hésiter à contacter Mme Soligon.

Les absences lors de la pause méridienne doivent être justifiées auprès de la mairie dans les 72h. Cela permet de déduire le repas du midi. Le plus pratique serait de mettre la mairie en copie lorsque les parents préviennent par mail la directrice de l'absence de leur enfant.

\*Serait-il possible de mettre en place des emplois civiques sur l'école pour aider les enseignants et donc les élèves dans les apprentissages?

-> « **Les volontaires n'ont pas vocation à exercer seuls avec des élèves.** Aujourd'hui, il est préconisé de recruter 2 services civiques, pour ne pas les laisser seuls, en raison de leur jeune âge. Par ailleurs, le volontaire en service civique sera accompagné par un personnel de l'établissement relevant du Ministère de l'éducation nationale ». Ils sont recrutés pour participer à seulement une action en particulier au sein de l'école :

- pour les projets artistiques, culturels et sportifs
- pour les projets d'éducation à la citoyenneté
- pour les projets en faveur de la transition écologique et du développement durable
- pour contribuer à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire
- pour promouvoir des actions de sensibilisation dans le champ de la santé

\*Vous expliquiez en début d'année que le niveau était bas pour un certain nombre d'élèves. Le redoublement n'aurait-il pas été bénéfique pour certains? Comment sont-ils décidés? et le saut de classe?

-> Le redoublement a de nouveau été mis en œuvre avec la venue de M. Attal au ministère de l'Education Nationale en décembre 2023. Jusqu'à cette date, il était très encadré, s'appuyant sur des études scientifiques qui démontraient l'inefficacité de ce procédé. Nous devions constituer un dossier avec des arguments solides et ce dernier était présenté et soumis à l'approbation de l'Inspecteur de circonscription, qui ne la donnait que rarement. Nous avons pu faire redoubler l'an passé 2 élèves allophones uniquement. Les règles ont été assouplies et c'est désormais le conseil des maitres qui prend seul la décision. L'Inspecteur donne désormais un avis consultatif.

La possibilité d'un redoublement ou d'un passage anticipé est discutée en conseil des maitres. Nous recherchons la solution la plus bénéfique pour l'élève. Cette année, 2 redoublements de CM2 et un saut de classe ont été validés. Le redoublement doit être bénéfique à l'enfant. Dans certaines situations, il faut aussi mettre en place des soins dans des espaces extérieurs à l'école. C'est cela qui permettra aux enfants de dépasser leurs difficultés. Par ailleurs, l'enseignement à l'école primaire est spiralaire. Les contenus sont revus chaque année, ils sont seulement étoffés, poussés plus loin.

\*Mail de parent: "J'aimerais avoir une réponse plus claire du pourquoi nous n'avons pas de spectacle de fin d'année. Les autres écoles n'ont aucun souci avec le plan Vigipirate mais la nôtre oui. Il n'y a déjà rien de prévu pour la fête des parents, plus de spectacle de fin d'année, qu'elle sera la prochaine étape ? C'est bien dommage... Il n'y a pas encore si longtemps les fêtes d'école étaient le samedi afin que les parents puissent en profiter."

-> La problématique relevait plus du manque de moyens au niveau des remplaçants que du plan Vigipirate. Pour ce dernier, nous nous étions concertés avec la mairie et des solutions avaient été trouvées. En revanche, nous avons cette semaine 2 enseignants absents et nous n'étions pas assurés du remplacement de ces derniers. Durant l'année scolaire, nous avons fait plusieurs grèves pour alerter les parents quant au manque de moyens et en particulier sur cette problématique.

Le calendrier des enseignants est fixé dès le début d'année pour que chacun soit disponible. Il y a aussi la mairie qui doit être disponible. Le spectacle de l'école n'est pas une obligation.

Procès-verbal rédigé par : Marion Ronda

Séance levée à : 20h27

Nadège MOSSION  
Directrice

